



126 rue du LANDY  
93400 ST OUEN France  
Tél. : 01 43 62 67 30  
Fax : 01 43 62 67 19  
[info@replay-France.com](mailto:info@replay-France.com)  
RCS BOBIGNY 450448493  
[www.replay-France.com](http://www.replay-France.com)

## ***Fiche d'ouverture de Compte Clients*** ***Coordonnées de la Société***

Raison Sociale : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville: \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_  
Siret / APE : \_\_\_\_\_ Site Web : \_\_\_\_\_

## ***Contacts***

Responsable Achats : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_  
Portable : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_  
Email : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

## ***Adresse de livraison***

Raison Sociale : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville: \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

## ***Informations Financières***

Resp. comptable : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
Email : \_\_\_\_\_ Mobile : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_  
Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville: \_\_\_\_\_

## ***Mode de règlement***

Moyen de paiement : CRBT Chèque :  CB :

## ***Coordonnées Bancaire***

Adresse : \_\_\_\_\_  
Code Postal: \_\_\_\_\_ Ville: \_\_\_\_\_  
Code Banque : \_\_\_\_\_ C.Guichet : \_\_\_\_\_  
N° Compte : \_\_\_\_\_ Clé : \_\_\_\_\_

**Merci de bien vouloir nous faire parvenir un RIB et un KBIS (de moins de 6mois)**

Je soussigné(e) : \_\_\_\_\_ Fonction : \_\_\_\_\_  
certifie avoir pris connaissance des présentes conditions.

Fait à : \_\_\_\_\_  
Le : \_\_\_\_\_

Cachet et signature de l'entreprise



**AUTORISATION DE PRELEVEMENT CARTE BLEUE  
A NOUS RENVOYER PAR FAX AU 01 43 62 67 19.**

J'autorise l'établissement teneur de mon compte, à effectuer sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements carte bleue ordonnés par **REPLAY FRANCE**.

En cas de litige, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande, à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec **REPLAY FRANCE**.

<b>Nom et adresse du titulaire de la Carte Bleue</b>	<b>Nom et adresse du créancier</b>
	<b>REPLAY FRANCE 126 RUE DU LANDY 93400 ST OUEN</b>
<b>Désignation du compte à débiter</b>	<b>Nom et adresse de l'établissement teneur du compte à débiter.</b>
Code Etablissement : Code Guichet : N° de Compte : Clé RIB : Date : Signature	Nom et adresse de la banque :

Numéro de carte bleue :	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Date d'expiration :																			
N° de Cryptogramme :																			
<b><u>Nom et Prénom du porteur de la CB :</u></b>																			



## **CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2009**

### **I) OBJET**

1-1 Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles entre REPLAY FRANCE et ses clients, les deux parties les acceptant sans réserve. Ces conditions générales de vente prévaudront sur toutes autres conditions figurant dans tout autre document, sauf dérogation préalable, expresse et écrite. Elles s'appliquent aux transactions intervenant sur le site de REPLAY France ([www.replay-france.com](http://www.replay-france.com)).

1-2 Toute éventuelle contestation relative aux marchandises vendues doit parvenir à REPLAY FRANCE dans un délai de 8 jours à compter de la date de facturation. Passé ce délai, les marchandises sont considérées comme définitivement acceptées.

### **II) COMMANDE ET EXECUTION**

2-1 La société REPLAY FRANCE se réserve le droit, à compter de la réception de la commande du client, de l'accepter, de la rejeter ou de faire des réserves. L'accusé de réception de commande, que REPLAY FRANCE pourrait envoyer au client, ne constitue pas une acceptation de commande. Seule la mise en livraison ou la mise à disposition du produit marque l'acceptation de la commande.

2-2 Une fois acceptée par REPLAY FRANCE la commande du client ne pourra être annulée qu'avec notre consentement et à des conditions qui nous indemniseront de tout dommage que pourrait entraîner cette annulation et ce, même dans le cas de retard de livraison.

2-3 L'indisponibilité d'un produit du fait d'une rupture de stock ou de sa suppression du catalogue ne pourra entraîner aucune annulation de la commande globale et ne

donnera droit à aucune indemnité de la part de REPLAY FRANCE.

2-4 Un montant minimum de 200 € HT par commande est nécessaire pour donner lieu à facturation. Chaque commande atteignant 300€ HT sera expédiée franco de port (sur la France métropolitaine uniquement or Corse).

Les consoles de jeux et les opérations promotionnelles (or baisse de prix éditeurs) ne rentreront pas dans le cadre du Franco.

Dans le cas présenté ci-dessus et pour toute commande en dessous de 300€ HT, une participation au frais de transport sera exigée. Celle-ci sera calculée en fonction du coût du transport en vigueur et du poids des marchandises.

Pour toute commande passée en contre remboursement, une participation de 15 € HT au frais de CRBT sera demandée. Ces frais pourront s'intégrer à la participation au frais de port si les conditions citées ci-dessus l'exigent. Toute commande à destination des DOM TOM, CEE et de l'international sera soumise à un calcul des frais de port effectué par la société REPLAY FRANCE.

2.5 Il pourra être réclamé au client le remboursement des frais de port en cas de refus de commande sans motif justifier.

### **III) PRIX**

3-1 Les prix annoncés s'entendent hors taxes, hors frais de transport et d'assurance.

3-2 Sauf stipulation, les prix de nos catalogues, prospectus et tarif peuvent être modifiés sans préavis dans le cadre des réglementations en vigueur.

Sauf mention particulière, les prix figurant sur nos accusés de réception de commandes sont fermes et non révisables. Toutefois ils pourraient être augmentés ou diminués dans le rapport de fluctuation monétaire si le taux de

change paritaire entre l'euro et la monnaie du pays d'origine est modifié.

En outre si les fabricants imposent une modification du prix, les prix facturés sont susceptibles de varier. De même toute modification des taxes et droits de douanes sera représentée sur le prix facturé.

### **IV) CONDITIONS DE LIVRAISON**

4-1 La livraison prend effet au moment de l'enlèvement des produits par le client dans les entrepôts de REPLAY FRANCE ou au moment de l'enlèvement des produits par le transporteur.

4-3 Les délais prennent cours à dater de la commande et sont purement indicatifs.

4-4 Un retard de livraison ne peut entraîner ni annulation, ni indemnité quelles que soient les conditions d'achat du client.

4-5 Le transfert des risques intervient à la date de livraison telle que définie au point 4.1 du présent paragraphe. En conséquence les produits voyagent aux risques et périls exclusifs du destinataire.

4-6 Lors de la réception des colis, le client est tenu de vérifier l'état de l'emballage, le nombre de colis, ainsi que l'état des produits. En conséquence, toute anomalie concernant la livraison (avarie, produit manquant, emballage endommagé, produits cassés) devra être constatée par le client sous la forme de réserves manuscrites, précises et complètes sur le bon de transport, et ce en présence du transporteur. Il est rappelé au client qu'à défaut de suivre scrupuleusement cette procédure, toute demande d'ouverture de dossier litige sera irrévocablement rejetée, de sorte qu'aucun recours ne sera plus admis à l'encontre de la société REPLAY FRANCE.

### **V) PAIEMENT**

Replay France  
126 rue du Landy  
93400 St Ouen

Tél. : 01 43 62 67 30 Fax : 01 43 62 67 19  
[www.replay-france.com](http://www.replay-france.com)

5-1 Le défaut de paiement d'une facture même non échus, de même que le remboursement des frais de recouvrement éventuels ainsi que des intérêts de retard suspend les livraisons.

Le règlement s'effectue immédiatement ou à réception de la facture. Tout retard ou défaut de paiement entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable l'exigibilité immédiate des sommes dues ainsi que le paiement de pénalités de retard au taux d'intérêt égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal sur la base des sommes non réglées, sans préjudice des dommages intérêts et autres frais que REPLAY FRANCE se réserve le droit de réclamer.

Toutes les sommes dues courent du jour de leur échéance jusqu'à leur paiement effectif. Les parties conviennent que leurs créances et dettes réciproques nées de l'exécution du présent contrat ne peuvent se compenser sur la seule initiative de l'une ou l'autre d'entre elles.

Aucun escompte ne sera pratiqué en cas de paiement anticipé.

## **VI) GARANTIE**

6-1 La Société REPLAY FRANCE garantit les appareils vendus à hauteur d'un an (garantie constructeur) à compter de la date de facturation pour toutes les matériels.

Tous les périphériques sont soumis à la garantie constructeur à partir de la date de facturation.

6-2 La garantie n'est pas applicable dans les cas de détériorations qui ne sont pas directement imputables au fonctionnement normal de l'article comme les avaries résultant de chocs anormaux, les erreurs de manœuvres ou les modifications effectuées par le client.

6-3 Les retours sont effectués exclusivement à la charge, aux frais et aux risques et périls de l'acheteur. Aucun recours ne pourra être exercé à l'encontre de REPLAY FRANCE pour toute perte, vol, détérioration ou toute cause de retour de marchandise.

6-4 Aucune marchandise ne peut être retournée sans l'accord préalable de la société REPLAY France. Pour cela toute demande de retour devra être rédigée par fax, email ou courrier.

Une fois celle-ci réceptionnée, un numéro de retour sera alors attribué et communiqué au client qui sera tenu de le reporter sur son envoi.

Chaque retour de matériels défectueux doit être impérativement complet dans son emballage d'origine accompagnée d'un document précisant la nature de la panne ou de l'avarie.

**Il est impératif que ces conditions soient dûment remplis auquel cas les retours se verraient refuser dès leurs réception.**

6-5 La garantie consiste selon notre choix :

- soit à l'émission d'un avoir sur la base de la valeur réactualisée du matériel au jour de sa réception (Exemple : pour une mémoire achetée il y a 3 mois pour la somme de 35€, et dont la valeur à ce jour est estimée à 29€. Si celle-ci nous est retournée, l'avoir, établit sur la valeur du jour, donnera droit à un remboursement à hauteur de 29€)

- soit au remplacement du matériel  
- soit à la réparation dans nos locaux du matériel que nous connaissons défectueux  
Elle n'entraîne aucune autre responsabilité de notre part quant aux conséquences directes et indirectes, tant sur les personnes que sur les biens de la défaillance de ce matériel.

6-6 Les délais de livraison et réparation sont donnés de bonne foi à titre indicatif et ne sont pas garantis. Ils ne feront l'objet d'aucune réclamation.

6-7 Les avoirs, les remplacements ou modifications de pièces défectueuses ou les réparations, pendant la période de garantie, ne prolongent pas sa durée. Hors période garantie, aucune reprise de garantie n'interviendra.

6-8 Nous déclinons toutes responsabilités pour les modifications éventuelles et réparations effectuées sans notre accord écrit : cela a pour conséquence la suspension toutes clauses de garantie sur le matériel.

6-10 En cas de non paiement du client, la garantie cesse.

6-11 GARANTIE PROGICIELS :

.....1- Les progiciels sont garantis par l'auteur ou le distributeur des progiciels dans les conditions visées dans la documentation associée audits progiciels.

.....2- En aucun cas, REPLAY France ne fournit une garantie quelconque en ce qui concerne les progiciels.

.....3- Le client est informé que les progiciels ne peuvent être exempts de défaut ou de bogues.

.....4- La société REPLAY France ne serait être tenu responsable de ces défaut ou de bogues.

6-12 PROPRIETE DES PROGICIELS ET REPRODUCTION :

.....1- Conformément aux lois n°57-298 du 11 mars 1957 et n°57-560 du 3 juillet 1985, le client s'interdit de procéder à toutes copies autres que celles qui sont autorisées dans le cadre de la présente législation. De manière générale, il s'interdit tout acte qui pourrait porter atteinte au droit des auteurs et de leurs ayants droit.

.....2- Le client s'engage à respecter le droit de propriété propre aux progiciels ayant fait l'objet d'une commande auprès de REPLAY France.

## **VII) TRANSFERT DE PROPRIETE**

7-1 En application de la loi n°80.335 du 12 mai 1980 relative aux effets des clauses de réserve de propriété dans les contrats de vente, la Société se réserve la propriété des marchandises et/ou des équipements jusqu'au complet paiement du prix de l'acheteur. Les risques de dommages et de perte seront transférés au client au moment de la livraison. Les acomptes éventuellement perçus seront conservés à titre de dédommagement.

## **VIII) JURIDICTION**

8-1 Toute contestation relève de la compétence du Tribunal de Commerce de Bobigny. Les droits et obligations des parties sont régis par le Droit Français.

8-2 Le client déclare avoir pris connaissance et accepter sans réserves les conditions générales de la société REPLAY FRANCE ci-dessus reproduites.

Replay France  
126 rue du Landy  
93400 St Ouen

Tél. : 01 43 62 67 30 Fax : 01 43 62 67 19  
www.replay-france.com